

Présentation de la formation

Intitulés des parcours types de formation :	-ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES -PRATIQUES ET ÉTUDES THÉÂTRALES -ARTS DE LA MARIONNETTE (sélectif, co-accrédité avec l'ESNAM) -ARTS DU CIRQUE (sélectif, co-accrédité avec le CNAC)
Objectifs de la formation :	<p>Cette licence Arts du spectacle a pour but de proposer aux étudiants une spécialisation progressive dans les métiers artistiques, techniques et de médiation du cinéma et du spectacle vivant. Elle a pour objectif d'offrir aux étudiants des compétences tant théoriques que pratiques. Il s'agit d'acquérir simultanément des connaissances dans le domaine de l'esthétique, de l'histoire, de la théorie du cinéma et du théâtre, des savoir-faire techniques et une réflexion sur la pratique. Les compétences à acquérir sont fonction d'un projet professionnel qui se déploie dans deux domaines disciplinaires : les études cinématographiques et les études théâtrales.</p> <p>ETUDES CINEMATOGRAPHIQUES</p> <ul style="list-style-type: none">- Acquérir des connaissances en histoire et esthétique du cinéma, en analyse de films.- Acquérir des compétences pratiques dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel.- S'initier aux métiers de la culture et de l'animation, à la programmation en cinéma et audiovisuel, à l'expertise et à la critique, à la pratique artistique du cinéma et de la vidéo dans une démarche de pré-professionnalisation.- Préparer l'intégration en Master « Cinéma et audiovisuel », « Création numérique » ou « Esthétique ».- Préparer les concours d'entrée d'écoles supérieures de cinéma. <p>Débouchés professionnels</p> <p>Scénariste, assistant-réalisateur, réalisateur, monteur, scripte ; Critique, journaliste spécialisé ; Médiateur dans le domaine des images animées ; Enseignant-chercheur.</p> <p>PRATIQUES ET ETUDES THEATRALES</p> <ul style="list-style-type: none">- Acquérir les connaissances fondamentales, historiques et esthétiques relatives au théâtre.- Acquérir les compétences pratiques fondamentales dans le domaine de la création théâtrale.- Savoir se repérer dans la scène théâtrale actuelle.- Connaître des pratiques spécifiques du spectacle vivant : marionnettes, cirque, in-situ- Se mettre régulièrement en situation de création et de présentation des travaux réalisés.- Savoir développer une analyse des spectacles et une réflexion théorique sur le théâtre- Savoir mobiliser les compétences et connaissances d'autres disciplines artistiques.- S'initier aux métiers (administratifs et techniques) liés au domaine du spectacle vivant et aux métiers du <i>care</i> utilisant certaines techniques et pratiques théâtrales.- S'initier à la recherche universitaire en études théâtrales.- Fréquenter régulièrement les acteurs (au sens large) du spectacle vivant.- Préparer l'intégration du Master « Arts de la scène et du spectacle vivant », « Création numérique » ou « Esthétique »- Préparer les concours d'entrée d'écoles supérieures de théâtre. <p>Débouchés professionnels</p> <p>Carrière artistique, enseignant-chercheur, métiers de soutien et de la technique du spectacle vivant, éducation, métiers du <i>care</i>, critique.</p>

Organisation

ARTS DE LA MARIONNETTE et ARTS DU CIRQUE

- Exercer son art d'interprète de marionnettes ou de cirque : élargir le champ de l'imaginaire.
- Développer et élargir ses capacités artistiques.
- Construire son parcours professionnel.
- Élargir et valoriser son champ de compétences professionnelles.

Il existe une mutualisation entre les différents parcours et les différentes mentions de licence de l'UFR des Arts. Pour tous les parcours, un stage d'une semaine est obligatoire, à effectuer entre les semestres 3 et 6.

En Licence 1, un portail permet de suivre des cours de toutes les disciplines présentes à l'UFR des Arts. Les étudiants peuvent ainsi s'initier à l'histoire, à l'esthétique et à la pratique du cinéma et du spectacle vivant. En licence 2, il s'agit pour les étudiants d'approfondir leurs connaissances théoriques et leurs compétences pratiques dans le domaine de la majeure. La Licence 3 permet aux étudiants, dans le cadre d'un renforcement disciplinaire, de se spécialiser dans leur parcours grâce à des ateliers plus nombreux et à des approches théoriques tournées vers l'initiation à la recherche.

En Licence 2, les étudiants doivent choisir une majeure (pratiques et études théâtrales ou études cinématographiques), une mineure (100h : Arts, Technologies, Perceptions ou Arts et Philosophie) ainsi qu'une option (60h : Cinéma, Arts plastiques, Histoire de l'art). Chaque semestre se termine par deux semaines intensives.

En licence 3, les étudiants doivent choisir un parcours plus une option (100h : ATP ou Arts et philosophie). A la fin de chaque semestre, il y a deux semaines intensives en cinéma et trois en théâtre. Elles ont pour vocation d'être pré-professionnalisantes.

ETUDES CINEMATOGRAPHIQUES

Il est possible pour les étudiants ayant obtenu leur L2 de postuler à une entrée en Licence professionnelle « Métiers du son et de l'image » au niveau L3 (voir fiche AOF dédiée).

PRATIQUES ET ETUDES THEATRALES

Des rencontres, mutualisées avec le Master mention Arts de la scène et du spectacle vivant, seront proposées aux étudiants (6h).

Chaque année, les étudiants suivent un TD d'analyse des œuvres dramatiques mutualisé avec l'UFR de Lettres selon le principe suivant : les analyses de textes dramatiques ont lieu à l'UFR des Lettres sur un semestre ; les analyses de spectacles sont apprises à l'UFR des Arts sur un autre semestre.

En L3, il est possible pour un étudiant de suivre en lieu et place d'une seule semaine intensive un workshop à l'Université d'Artois.

Un atelier pratique peut être validé par un workshop réunissant des étudiants de l'UFR des Arts et du CNAC.

Dans le cadre d'un double cursus avec le cours d'art dramatique (voire avec la classe marionnettes, en projet) du CRR, les étudiants valident certains cours de la Licence par les notes obtenues au Conservatoire, selon un principe de complémentarité pédagogique fixé dans une convention. En première année, ils sont invités à choisir des enseignements fléchés.

Tout au long du cursus, les enseignements sont liés à une programmation de spectacles, fixée en amont par l'équipe pédagogique.

ARTS DE LA MARIONNETTE ET ARTS DU CIRQUE

L'entrée dans ces deux cursus est sélective et se fait sur concours. L'organisation et la pédagogie de ces deux parcours sur trois ans sont de la responsabilité, respectivement, de l'ESNAM et du CNAC.